



### **Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive**

Suite au décret n°2016-1387 du 12 octobre 2016 , les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport sont modifiées.

Dorénavant, pour le renouvellement de la licence, un certificat médical d'absence de contre-indication datant de moins d'un an est exigé :

- tous les 3 ans pour les licences qui ouvrent droit à la participation aux compétitions sportives ;
- tous les 3 ans pour les licences qui n'ouvrent pas droit à la participation aux compétitions sportives (licences " loisir ").

**À compter du 1er juillet 2017**, les licenciés qui demanderont le renouvellement de leur licence devront présenter une attestation justifiant qu'ils auront répondu négativement à chaque rubrique d'un questionnaire de santé QS- Sport Cerfa 15699 01, parution JO du 4 mai 2017.

Cette attestation devra être présentée à chaque renouvellement de la licence pendant une période de trois ans, qui court à compter de la date de présentation du dernier certificat médical. Au terme de cette période de trois ans, un nouveau certificat médical devra être présenté.

**La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, pour les licences compétition et loisir L1.**





## FREQUENCE DE PRESENTATION DU CERTIFICAT MEDICAL

OBTENTION LICENCE	RENOUVELLEMENT LICENCE					
	ANNEE N1	Année N2	ANNEE N3	ANNEE N4	ANNEE N5	ANNEE N6
CERTIFICAT MEDICAL	QS-SPORT + Attestation	QS-SPORT + Attestation	CERTIFICAT MEDICAL	QS-SPORT + Attestation	QS-SPORT + Attestation	CERTIFICAT MEDICAL







## ATTESTATION ( à joindre à la demande de licence)

Je soussigné :

Nom :

Prénom

N° de licence :

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour, et atteste avoir répondu **NON** à toutes les questions du questionnaire de santé .

Je sais qu'avec cette attestation, j'engage ma propre responsabilité, et qu'en aucun cas celle de la F.F.P.T.C. ne pourra être engagée .

Certificat médical précédent :

Date et signature du titulaire ou du représentant légal

Date : ...../...../.....

Nom du médecin :



# Licences 2017-2018

## Inchangés

- Licences compétition :
  - Sénior : **55 €**      Junior . : **35 €**
  - Cadets : **12 €**      Minimes : **12 €**
- Licences Dirigeants : **40 €**      F.I.S.T.C. : **15 €**
- Licences Loisir :
  - L0 : **6 €**      L1 : **35 €**
- A.T.P. : 1 journée : 10 € - 2 jours : 15 €
- Licence Compétition Week-end : **20 €**

